PROCÈS-VERBAL de l'assemblée extraordinaire de la Société de transport de Lévis, tenue au 1 100, rue Saint-Omer à Lévis, **le mercredi onze (11) septembre 2019 à 17h**

SONT PRÉSENTS :

M. Mario Fortier, Président
Mme Isabelle Demers, Vice-présidente
Mme Brigitte Duchesneau, Administratrice
M. Réjean Lamontagne, Administrateur
M. Michel Turner, Administrateur
M. Michel Patry, Membre indépendant
Mme Marjorie Guay, Représentante des usagers du T.C.
Mme Cindy Morin, Représentante des usagers du T.A.
Mme Francine Marcoux, Trésorière
M. Jean-François Carrier, Directeur général et secrétaire

EST ABSENT:

M. Steve Dorval, Administrateur

-ORDRE DU JOUR-

************* PÉRIODE DE QUESTIONS *************

En vertu de l'article 32 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun*, le Président invite les personnes qui désirent prendre la parole à le faire *** ***en début*** ***de réunion, à s'identifier et adresser leurs questions au Président.

---

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Période de questions

3. Adoption de l'entente de fin d'emploi de Madame Patricia Morin, adjointe à la direction des finances

4. Autorisation de procéder à l'embauche de madame Mélissa Gleeton au poste de technicien (ne) à la paie et à la comptabilité au sein de la direction des finances

5. Période de questions

6. Levée de l'assemblée

---

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2019-116-

Il est proposé par monsieur Michel Patry
appuyé par madame Brigitte Duchesneau

et résolu unanimement

QUE l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du mercredi 11 septembre 2019 soit adopté tel que lu.

Adoptée.-

---

2. Période de questions
Aucune

---

3. Adoption de l'entente de fin d'emploi de Madame Patricia Morin, adjointe à la direction des finances

RÉSOLUTION 2019-117-

ATTENDU l'entente de fin d'emploi intervenue avec Madame Patricia Morin, adjointe à la direction des finances;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale.

Il est proposé par monsieur Michel Patry
appuyé par madame Isabelle Demers

et résolu unanimement

QUE ce Conseil entérine l'entente de fin d'emploi de Madame Patricia Morin, adjointe à la direction des finances telle que présentée;

QUE ce Conseil autorise messieurs Mario Fortier, président et Jean-François Carrier, directeur général ou en son absence, madame Nancy Deroy, directrice des ressources humaines à signer tout document donnant plein effet à la présente résolution.

Adoptée.-

---

4. Autorisation de procéder à l'embauche de madame Mélissa Gleeton au poste de technicien (ne) à la paie et à la comptabilité au sein de la direction des finances

RÉSOLUTION 2019-118-

ATTENDU la résolution 2019-106 autorisant la Direction des ressources humaines à procéder au recrutement et à l'embauche, sur une base temporaire, d'un(e) technicien (ne) à la paie et à la comptabilité au sein de la direction des finances ;

ATTENDU la fin d'emploi de madame Patricia Morin, adjointe à la direction des finances ;

ATTENDU la recommandation de la Directrice des ressources humaines et de la Directrice des finances à la Direction générale ;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par monsieur Michel Turner
appuyé par monsieur Réjean Lamontagne

et résolu unanimement

QUE ce Conseil entérine le changement de titre du poste « adjoint(e) à la direction des finances » pour celui de « technicien (ne) à la paie et à la comptabilité » ;

QUE ce Conseil autorise l'embauche de madame Mélissa Gleeton au poste de technicien (ne) à la paie et à la comptabilité, sur une base permanente au sein de la direction des finances à compter du 23 septembre 2019 selon les termes et conditions prévus à l'intérieur du « Recueil des politiques et directives du personnel cadre et des professionnels non-syndiqués» de la ST Lévis;

QU'au terme de sa période de probation de 6 mois de service continu, une recommandation sera formulée par la Directrice des ressources humaines quant à son statut définitif au sein de la Direction des finances;

QUE cette résolution abroge la résolution 2019-106.

Adoptée.-

---

5. Période de questions

Aucune

---

6. Levée de l’assemblée

RÉSOLUTION 2019-119-

Il est proposé par madame Marjorie Guay
appuyé par madame Isabelle Demers

et résolu unanimement

QUE l’assemblée soit levée.

_____	_____
Le président,	**Le secrétaire,**
Mario Fortier	**Jean-François Carrier**